

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 août 2007 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux personnes présentes et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2007-08-193

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 20 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 JUILLET 2007.

LÉGISLATION

4. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 213 200 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LA RUE BOUTIN

AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

5. DEMANDE À LA MRC : FERMETURE DU RUISSEAU FOLEY – SECTION DE LA BRANCHE EST

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6. PROJET D'INFRASTRUCTURE DE ROUTE : RANG GRAND SHENLEY
7. DATE : CONSULTATION PUBLIQUE – PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE
8. CONSTITUTION : COMMISSION
9. PÉTITION : ACCOTEMENT – RUE MERCIER
10. NOM DE RUE : CHOIX DE MODÈLE
11. OFFRE DE CESSION : PRESBYTÈRE

FINANCES-GESTION DES SERVICES

12. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLICS

13. NETTOYAGE FOSSÉ : NEUVIÈME RANG (ENTRÉE DE L'USINE D'ÉPURATION JUSQUE CHEZ MICHEL QUIRION) – DIXIÈME RANG
14. GARAGE 289 : RÉNOVATION
 - A) PEINTURE
 - B) PORTES

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

15. CAMION 2003 # 2 : ACHAT : PARE-BRISE
16. OFFRE D'ACHAT : TUYAUX DE BÉTON

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. SERVICE DES INCENDIES :
 - A) AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE
 - B) INSTALLATION BORNE-FONTAINE SÈCHE
 - C) OFFRE DE PARTENARIAT : INSTALLATION DE BORNE-FONTAINE
18. DEMANDE DE PONCEAU : CLUB MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS INC.

PERSONNEL

19. EMBAUCHE : EMPLOYÉ TEMPORAIRE (PATRICK THIBAUT ET LUC BEAULIEU)

20. AUTRES ITEMS

- PROCURATION : REMPLACEMENT PLAQUE D'IMMATRICULATION CAMION 2003 # 1 ET 2
- PROJET DU SERPENTIN ET DE LA CONDUITE DE DIX POUCES : DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 (FACTURE GIROUX & LESSARD)
- PARC INDUSTRIEL : EMBAUCHE PELLE MÉCANIQUE
- CORRESPONDANCE
- GARAGE 289 : EMBAUCHE DE MENUISIER
- NEUVIÈME RANG : RÉPARATION DE LA CHAUSSÉE

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

22. CLÔTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 JUILLET 2007

2007-08-194

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 3 juillet 2007 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice Générale- Secrétaire-Trésorière en apportant la correction suivante :

PAGE 1732

7. DÉVELOPPEMENT DOMICILIER :

E) AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 213 200 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LA RUE BOUTIN

À la troisième ligne, il faut corriger la somme de 213 200 \$ pour **270 500 \$**.

À la dernière ligne, il faut ajouter à la fin de la phrase : **et une partie de la rue Ennis**.

Le titre devra être corrigé en conséquence.

4. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 270 500 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LA RUE BOUTIN ET UNE PARTIE DE

LA RUE ENNIS

2007-08-195 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 62-2007, intitulé règlement décrétant un emprunt de 270 500 \$ pour défrayer les coûts relatifs au prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans la rue Boutin et une partie de la rue Ennis.

5. DEMANDE À LA MRC : FERMETURE DU RUISSEAU FOLEY – SECTION DE LA BRANCHE EST

2007-08-196 **Considérant** que dans le cadre du programme Accèslogis, le comité « Les Défis St-Honoré » demande la canalisation d'une section du ruisseau Foley - branche Est à l'arrière des numéros 416 et 418 rue Grégoire pour la construction d'un bloc appartement ;

Considérant qu'il est nécessaire de canaliser ledit ruisseau dû au nombre de stationnement requis en vertu des règlements d'urbanisme ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

DE demander à la MRC de Beauce-Sartigan, de retenir les services d'une firme d'ingénieurs, en vue d'obtenir l'autorisation du Ministère de l'Environnement et des parcs.

Le comité « Les Défis St-Honoré » est responsable de la réalisation desdits travaux et des frais y afférents.

6. PROJET D'INFRASTRUCTURE DE ROUTE : RANG GRAND SHENLEY

2007-08-197 **Considérant** qu'une subvention maximale de 16 000 \$ est disponible dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'affecter ladite somme de 16 000 \$ à la préparation et au rechargement du rang Grand Shenley en vue du pavage.

7. DATE : CONSULTATION PUBLIQUE – PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE PROCHERIE

La date de l'assemblée publique est fixée à mardi le 14 août 2007 à 19h30 à la salle du conseil situé au deuxième étage de l'Hôtel de Ville sise au 499, rue Principale à Saint-Honoré-de-Shenley.

8. CONSTITUTION : COMMISSION

2007-08-198 **Considérant** que la municipalité a reçu une demande de permis pour la construction d'un bâtiment d'élevage porcin de la Ferme Les Élevages L.D. Ltée. ;

Considérant qu'en vertu de La loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une consultation publique est obligatoire lors d'une demande de permis pour la construction d'un nouvel élevage porcin ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

QUE la commission soit composée des personnes suivantes :

Président : Monsieur Herman Bolduc, maire

Commissaires : Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3

Monsieur Mario Breton, conseiller au siège
numéro 4

QUE Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière est autorisée à effectuer toutes les dépenses reliées à la tenue de ladite assemblée.

9. PÉTITION : ACCOTEMENT – RUE MERCIER

Une pétition fut déposée par les résidants de la rue Mercier demandant que les accotements soient en terre et non en 0 3/4.

Après délibérations, les membres du conseil maintiennent leur statu quo et conserve le concassé 0 ¾ sur les accotements de la rue Mercier.

10. NOM DE RUE : CHOIX DE MODÈLE

2007-08-199

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

D'accepter le dessin d'atelier du panneau personnalisé indiquant les noms de rue (fond bleu marin avec le logo de la municipalité placé en haut dudit panneau formant ainsi un dôme avec un lettrage blanc) ;

DE mandater Monsieur Guy Veilleux, inspecteur municipal, à la localisation des panneaux illisibles ou manquants ;

D'autoriser, si la commande dépasse douze panneaux, l'achat desdits panneaux chez Signalisation de Lévis au montant de 49\$/chacun. Si le nombre est inférieur, lesdits panneaux devront être commandés chez SignoTech au coût de 54\$/chacun.

La présente résolution annule la résolution 2007-05-143.

11. OFFRE DE CESSION : PRESBYTÈRE

Le conseil Municipal fut approché par le conseil de Fabrique en vue de la cession du presbytère à la municipalité. Après délibérations, les membres du conseil ne souhaitent pas donner suite à cette offre pour le moment.

12. COMPTE DU MOIS

2007-08-200

Les comptes du mois de juillet sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2007 au montant de 255 543.02 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 93 922.84 \$, les comptes à payer représentent 144 606.90 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 17 013.28 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2007 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2007-08-200.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

13. NETTOYAGE FOSSÉ : NEUVIÈME RANG (ENTRÉE DE L'USINE D'ÉPURATION JUSQUE CHEZ MICHEL QUIRION) – DIXIÈME RANG

2007-08-201

Considérant que la majorité des fossés du Neuvième rang furent nettoyés au cours de l'été 2007 ;

Considérant que les membres du conseil désirent utiliser les argents restant au budget pour effectuer le nettoyage de certaines sections de fossés du Dixième rang ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services d'une pelle mécanique pour le nettoyage de certaines sections de fossés du Dixième rang et de reporter à l'an prochain le nettoyage du fossé compris entre l'entrée de l'usine d'épuration et le numéro civique 316 (Monsieur Michel Quirion) dans le Neuvième rang.

14. GARAGE 289 : RÉNOVATION (PEINTURE ET PORTES)

A) PEINTURE

2007-08-202

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Claude Poulin pour effectuer les travaux suivants au garage

municipal situé au 289, route Shenley Ouest :

- Remplacer les clous soulevés sur le toit par des vis ;
- Laver le toit avec du « Remover » ;
- Peindre le toit de couleur grise;
- Peindre la structure du tamis pour l'abrasif de couleur grise.

Monsieur Claude Poulin, entrepreneur, fournit la peinture et recevra pour l'ensemble des travaux un montant de deux mille deux cents dollars (2 200), taxes en sus.

B) PORTES

2007-08-203 **Considérant** que les deux portes du garage municipal situé au 289, route Shenley Ouest doivent être remplacées ;

Considérant qu'une recherche de prix fut effectuée auprès de A. Bégin et Fils Inc., Les portes 2020 enr. et Couture Aluminium (St-Georges Inc. ;

Considérant qu'après analyse, l'offre des portes de garage A. Bégin et Fils Inc. est plus avantageuse ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de deux nouvelles portes de garage et la mise en place d'une troisième à partir des portes existantes ; L'offre présentée par la compagnie A. Bégin & Fils Inc. fait partie intégrante de la présente résolution ; Monsieur Richard Vermette, conseiller au siège numéro 1, contactera M. Bégin pour finaliser le dossier. A. Bégin et Fils inc. recevra un montant approximatif de neuf mille deux cent cinquante dollars (9 250), pose incluse, taxes en sus.

15. CAMION 2003 # 2 : ACHAT – PARE-BRISE

2007-08-204 **Considérant** que le pare-brise du camion 2003 # 2 est usé et peut s'avérer problématique pour la visibilité des conducteurs ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de remplacer le pare-brise du camion 2003 # 2.

16. OFFRE D'ACHAT : TUYAUX DE BÉTON

2007-08-205 **Considérant** que Monsieur Gabriel Bolduc de la Ferme Herman Bolduc et Fils offre six cents dollars (600) à la municipalité pour l'achat de cinq (5) tuyaux de béton de 4 pieds de long par 4 pieds de diamètre ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers de vendre à la Ferme Herman Bolduc et Fils cinq (5) tuyaux de béton de 4 pieds de diamètre par 4 pieds de long au montant de sept cents dollars (700).

17.SERVICE DES INCENDIES :

A) AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE

Dans l'attente des évaluations des deux architectes et de la firme d'ingénieur Roche, ce point est remis au prochain comité de travail.

B) INSTALLATION BORNE-FONTAINE SÈCHE

2007-08-206

Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses pour l'achat d'une borne-fontaine sèche et de tous les équipements requis. Ladite borne-fontaine sera installée dans le lac du 471, Quatrième rang Sud appartenant à la Ferme Herman Bolduc et fils. Une entente devra être signée au préalable entre les parties. Monsieur Herman Bolduc, maire, Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. ainsi que Monsieur Simon Bilodeau, Directeur des services des Incendies sont autorisés à signer les documents nécessaires.

C) OFFRE DE PARTENARIAT : INSTALLATION DE BORNE-FONTAINE

Monsieur Gino Dupuis, résidant au 417, Quatrième rang Nord, demande à la municipalité de partager les frais de creusage d'un lac en vue de l'installation d'une borne-fontaine sèche dans ce secteur.

Après délibérations, les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande étant donné que la pose d'une borne-fontaine sèche est prévue dans le Quatrième rang Sud.

18.DEMANDE DE PONCEAU : CLUB MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS INC.

2007-08-207

Considérant que le Club Motoneigiste Beaux Sentiers Inc. est à la recherche de ponceaux de 30 pouces de diamètre pour une longueur de 32 pieds et de 48 pouces de diamètre pour une longueur de 20 pieds;

Considérant que la municipalité possède, en inventaire, des tuyaux usagés de ce genre;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de fournir gratuitement au Club Motoneigiste Beaux Sentiers Inc. les ponceaux décrits ci-haut.

19.EMBAUCHE : EMPLOYÉ TEMPORAIRE (PATRICK THIBAUT ET LUC BEAULIEU)

2007-08-208

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Patrick Thibault à titre de journalier temporaire et sur appel ainsi que Monsieur Luc Beaulieu à titre de journalier-opérateur temporaire et sur appel.

20. AUTRES ITEMS

- **PROCURATION : REMPLACEMENT PLAQUE D'IMMATRICULATION CAMION 2003 # 1 ET 2**

2007-08-209 Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, à signer tous les documents nécessaires à la Société de l'Assurance Automobile du Québec pour le changement de la plaque d'immatriculation du camion # 1 – no. de série 1HTWYAXT53J071351, L 175357-1 ainsi que le camion # 2 – no. de série 1HTWYAXT53J071352, L 175358-2.

- **PROJET DU SERPENTIN ET DE LA CONDUITE DE DIX POUCES : DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 (FACTURE GIROUX & LESSARD)**

2007-08-210 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'acquitter la facture d'un montant de cent soixante et trois mille cent vingt-cinq dollars (163 125) à la compagnie Giroux et Lessard pour le décompte progressif numéro 2 du serpent et de la conduite de dix pouces.

- **PARC INDUSTRIEL : EMBAUCHE PELLE MÉCANIQUE**

2007-08-211 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services d'une pelle mécanique pour effectuer les travaux dans le parc industriel du Sixième rang Nord. Pour l'équité, l'entrepreneur ayant le moins gagné au cours de l'été 2007 sera priorisé.

- **CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de juillet 2007. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

- **GARAGE 289 : EMBAUCHE DE MENUISIER**

2007-08-212 **Considérant** que les portes du garage municipal situé au 289, route Shenley Ouest seront changées sous peu ;

Considérant que des travaux de menuiserie doivent être effectués avant l'installation desdites portes ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services d'un entrepreneur en construction disponible soit Les constructions Sylvain Carrier, Les Jumeaux St-Pierre ou les Frères Carrier afin d'effectuer les travaux requis.

- **NEUVIÈME RANG : RÉPARATION DE LA CHAUSSÉE**

2007-08-213 **Considérant** la formation d'un cahot à la base de la côte, direction Sud, avant le numéro civique 339, Neuvième rang ;

Considérant qu'il est nécessaire de réparer le tout ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de la compagnie Pavage Jean-Luc Roy pour lesdits travaux.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

22. CLÔTURE DE LA SESSION

2007-08-214 **Il** est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de lever la session. Il est 20H43.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.